

DOMINIQUE PERINNE

BRUNO de LAPASSE

HAROLD VACHON

CHRISTOPHE BRAULT

NOTAIRES

SOCIÉTÉ TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par l'office notarial de Maître Bruno de LAPASSE Notaire, membre de la société dénommée "Dominique PERINNE, Bruno de LAPASSE, Harold VACHON, Christophe BRAULT, Notaires, associés d'une société civile professionnelle, titulaire d'un Office Notarial" sis à PARIS huitième arrondissement, 4 rue de Berri, le 11 août 2015, il a été constaté la publication de diverses CONVENTIONS ci-après précisées ENTRE,

La commune de SAINT DESERT, collectivité territoriale, personne morale de droit public située dans le département de SAONE ET LOIRE (71), dont l'adresse est à SAINT DESERT (71390) - 42, avenue de Boulogne, identifiée au SIREN sous le numéro 217 104 041.

Et :

- La Société dénommée VALEST, Société anonyme à conseil d'administration au capital de 1.616.832 €, dont le siège est à VAULX-EN-VELIN (69120), 2-4 avenue des Canuts, identifiée au SIREN sous le numéro 410 302 954 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON,

PORTANT SUR LES BIENS CI-APRES DESIGNES

Sur la commune de GRANGES (71), diverses parcelles de terres d'une contenance de 7 ha 16 a 67 ca issues de la parcelle figurant au cadastre sous les références suivantes :

- Section B numéro 970, parcelle "La Collonge", d'une contenance globale de 87 ha 37 a 55 ca:
- Section B numéro 833, parcelle "La Collonge", d'une contenance globale de 18 ha 09 a 93 ca.

LESDITES CONVENTIONS AYANT POUR OBJET :

- La mise à disposition de la parcelle B 833, savoir que la commune de SAINT DESERT met à disposition et confère, à la société VALEST qui accepte, le droit exclusif d'utiliser les terrains visés ci-dessus et d'aménager le site conformément aux prescriptions des autorisations administratives qu'il aura obtenues
- La mise en place d'un pacte de préférence sur la parcelle B 970.
- La mise en place d'une convention de servitude sur la parcelle B 970.
- La mise en place d'un droit de priorité sur les terrains mitoyens aux biens ci-dessus désignés.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A PARIS huitième arrondissement
LE 11 AOUT 2015**



4, RUE DE BERRI - 75008 PARIS
(CHAMPS-ÉLYSÉES)

TÉL. (33)(1) 53 93 30 60

FAX (33)(1) 53 93 74 60

E-MAIL : perinne.associes@paris.notaires.fr

DOMINIQUE PERINNE

BRUNO de LAPASSE

HAROLD VACHON

CHRISTOPHE BRAULT

NOTAIRES

SOCIÉTÉ TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par l'office notarial de Maître Bruno de LAPASSE Notaire, membre de la société dénommée "Dominique PERINNE, Bruno de LAPASSE, Harold VACHON, Christophe BRAULT, Notaires, associés d'une société civile professionnelle, titulaire d'un Office Notarial" sis à PARIS huitième arrondissement, 4 rue de Berri, le 11 août 2015, il a été constaté la publication de diverses CONVENTIONS ci-après précisées ENTRE,

- Monsieur Hans-Heinrich Hermann SCHAAF, agriculteur, époux de Madame Edeltraud GOERL, demeurant à Les Bruyères - 71100 LA CHARMEE.
Né à MANNHEIM (ALLEMAGNE) le 15 novembre 1946.
Marié à RIEDSTAD-GOTTELAU (ALLEMAGNE) le 20 juin 1975 sous un régime équivalent au régime de la séparation de biens française.
De nationalité allemande.
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Et :

- La Société dénommée VALEST, Société anonyme à conseil d'administration au capital de 1.616.832 €, dont le siège est à VAULX-EN-VELIN (69120), 2-4 avenue des Canuts, identifiée au SIREN sous le numéro 410 302 954 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON,

PORTANT SUR LES BIENS CI-APRES DESIGNES

Sur la commune de GRANGES (71), les parcelles figurant au cadastre sous les références suivantes :

- Section B numéro 630, parcelle "La Collonge", d'une contenance globale de 22 a 48 ca,
- Section B numéro 632, parcelle "La Collonge", d'une contenance globale fr 21 ha 89 a 59 ca.

LESDITES CONVENTIONS AYANT POUR OBJET :

- La mise à disposition des biens ci-dessus désignés, savoir que M. SCHAAF met à disposition et confère, à la société VALEST qui accepte, le droit exclusif d'utiliser les terrains visés ci-dessus et d'aménager le site conformément aux prescriptions des autorisations administratives qu'il aura obtenues
- La mise en place d'un pacte de préférence sur les biens ci-dessus désignés.
- La mise en place d'une convention de servitude sur les biens ci-dessus désignés.
- La mise en place d'un droit de priorité sur les terrains mitoyens aux biens ci-dessus désignés.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A PARIS huitième arrondissement
LE 11 AOUT 2015**



4, RUE DE BERRI - 75008 PARIS
(CHAMPS-ÉLYSÉES)

TÉL. (33)(1) 53 93 30 60

FAX (33)(1) 53 93 74 60

E-MAIL : perinne.associes@paris.notaires.fr



DOMINIQUE PERINNE

BRUNO de LAPASSE

HAROLD VACHON

CHRISTOPHE BRAULT

NOTAIRES

SOCIÉTÉ TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par l'office notarial de Maître Bruno de LAPASSE Notaire, membre de la société dénommée "Dominique PERINNE, Bruno de LAPASSE, Harold VACHON, Christophe BRAULT, Notaires, associés d'une société civile professionnelle, titulaire d'un Office Notarial" sis à PARIS huitième arrondissement, 4 rue de Berri, le 11 août 2015, il a été constaté la publication de diverses CONVENTIONS ci-après précisées ENTRE,

- Madame Carole Jeanne Marguerite FOURNERET, manager magasin, épouse Monsieur Olivier Jean MARCEL, demeurant à VILLIEU LOYES MOLLON (AIN) - 47, rue Bellevue.

Née à SAINT REMY (71) le 21 janvier 1976.

Mariée à VILLIEU LOYES MOLLON (01800) le 28 août 2010 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

- Monsieur Richard Louis Philibert FOURNERET, affréteur, demeurant à SEVREY (71), - 2, rue du Lavoir.

Né à SAINT REMY (71) le 6 mars 1974.

Célibataire.

Ayant conclu un pacte civil de solidarité avec Madame Catherine DAUSSE, enregistré au greffe du Tribunal d'instance de CHALON-SUR-SAONE le 22 mai 2014.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Et :

- La Société dénommée VALEST, Société anonyme à conseil d'administration au capital de 1.616.832 €, dont le siège est à VAULX-EN-VELIN (69120), 2-4 avenue des Canuts, identifiée au SIREN sous le numéro 410 302 954 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON,

PORTANT SUR LES BIENS CI-APRES DESIGNES

Sur la commune de GRANGES (71), les parcelles figurant au cadastre sous les références suivantes :

- Commune de GRANGES, section B, Parcelle n° 670, lieudit " La TeppePernin et la Rippe" d'une superficie totale de 23 ha74 a 08,

- Commune de Granges, section B, Parcelle n° 672, lieudit "La TeppePernin et la Rippe" d'une superficie totale de 18 a 03 ca.

- Commune de GRANGES, section B, Parcelle n° 668, lieudit " La TeppePernin et la Rippe" d'une superficie totale de 20 a 80.



4, RUE DE BERRI - 75008 PARIS
(CHAMPS-ÉLYSÉES)

TÉL. (33)(1) 53 93 30 60

FAX (33)(1) 53 93 74 60

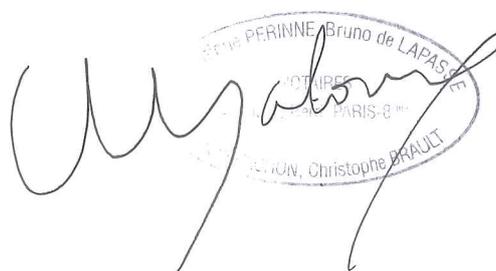
E-MAIL : perinne.associes@paris.notaires.fr

LESDITES CONVENTIONS AYANT POUR OBJET :

- La mise à disposition des biens ci-dessus désignés, savoir que les consorts FOURNERET mettent à disposition et confèrent, à la société VALEST qui accepte, le droit exclusif d'utiliser les terrains visés ci-dessus et d'aménager le site conformément aux prescriptions des autorisations administratives qu'il aura obtenues
- La mise en place d'un pacte de préférence sur les biens ci-dessus désignés.
- La mise en place d'un droit de priorité sur les terrains mitoyens aux biens ci-dessus désignés.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A PARIS huitième arrondissement
LE 11 AOUT 2015**



A handwritten signature in black ink is written over a circular notary stamp. The stamp contains the text: "Perinne PERINNE Bruno de LAPAS", "NOTAIRES", "PARIS-8^{ème}", and "ASSOCIATION, Christophe BRAULT".



4, RUE DE BERRI - 75008 PARIS
(CHAMPS-ÉLYSÉES)

TÉL. (33)(1) 53 93 30 60

FAX (33)(1) 53 93 74 60

E-MAIL : perinne.associes@paris.notaires.fr

MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGRÉÉE - RÈGLEMENT PAR CHÈQUE ACCEPTÉ - SIRET 308 377 456 00014